# Informations générales

Email de contact : lydie.fabre-bottero@correze.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : communauté d’agglomération du bassin de Brive

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* nom : CA du Bassin de Brive, SIREN : 200043172, nature : CA
* préfet

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PLH
* PCAET
* Plan de valorisation de l’architecture et du patrimoine (PVAP)
* SCOT
* PGRI
* PAPI
* SAGE
* SDAGE
* Plan de déplacements urbains

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* Convention ANRU
* Convention globale CAF
* ORT
* Contrat de dynamisation du Bassin de Brive et Tulle Agglo
* LEADER

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Territoires d’industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* attirer les facteurs de production, les habitants, les touristes de façon raisonnée
* capitaliser sur les atouts et les richesses endogènes de manière durable
* conciler développement et qualité du cadre de vie préservée
* faire de l’agglo un outil au service du territoire de projet

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : NC

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Production d’énergies renouvelables
* Restauration et alimentation durable
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie sociale et solidaire
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Loisirs
* Formation professionnelle
* Education
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Tiers Lieux
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 3

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* préfète
* nom : CA du Bassin de Brive, SIREN : 200043172, nature : CA

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

* ADEME
* Banque des Territoires

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

## Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : -

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : -

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : -

Mobilisation de l’ingénierie locale : -

Mobilisation d’une ingénierie externe :

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €